

Théologie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques**

Band (Jahr): **22 (1889)**

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN

THÉOLOGIE

ALBERT WATIER. — CALVIN PRÉDICATEUR¹.

C'est un vrai plaisir de voir l'élan imprimé aux études calviniennes par la nouvelle édition des œuvres du grand réformateur dans le *Corpus Reformatorum*, la publication de sa Correspondance dans l'admirable collection de M. Herminjard, et la découverte récente de certains documents demeurés inconnus jusqu'à nos jours.

Sans remonter aux importants travaux publiés, — l'année même où achevait de paraître l'*Histoire de la Réformation en Europe au temps de Calvin*, de Merle d'Aubigné (tome VIII, 1878), — par MM. Alb. Rilliet et Théophile Dufour, à l'occasion de la réimpression du *Catéchisme* et de la *Confession de foi* de 1537, et par M. O. Douen sur les origines du *Psautier huguenot*, que de monographies intéressantes et consciencieuses ont vu le jour ces dernières années ! Il suffit de rappeler, d'une part, les *Nouvelles études sur Calvin* du hollandais Pierson, relatives au conflit avec Caroli, à la défaite de 1538, au séjour du réformateur en Allemagne et à son exégèse (Amsterdam 1883) ; d'autre part, les dissertations de l'historien Cornélius, de Munich, sur le *bannissement de Calvin en 1538* (1886) et *son retour à Genève* (1888), l'étude critique de notre collaborateur, M. le professeur H. Lecoultré, sur le *séjour de Calvin en Italie*, d'après les documents tirés par M. Bart. Fontana des Archives du Vatican et de celles d'Este (*Revue de théologie et de philosophie*, 1886), et surtout le livre capital de M. Abel Lefranc sur la *Jeunesse de Calvin* (1888). Ensuite, les articles de M. le pasteur J. Heiz, dans la *Revue allemande de théologie pratique*, sur les *principes liturgiques de Calvin* (1887) et sur les *soins voués par lui aux écoles* (1888), et déjà précédemment, en 1884, dans la même

¹ *Etude* de 128 pages. — Genève, librairie E. Beroud et C^{ie}, 1889.

Revue, celui de M. Alfred Krauss, professeur à Strasbourg, sur *Calvin prédicateur*. On se souvient qu'ici-même il a été rendu compte naguère des leçons de M. Baumgartner, de Genève, sur *Calvin hébraïsant*, et que, dans un travail plein d'érudition que cette Revue-ci a eu le privilège de publier tout dernièrement, M. O. Douen a été amené à rétablir la vérité sur la part qui revient à Calvin dans l'*histoire du texte de la Bible d'Olivet*. Il n'y a pas jusqu'à *Calvin poète* qui n'ait trouvé son homme dans la personne de M. A. Zahn, pasteur à Stuttgart (*Zeitschrift für Kirchliche Wissenschaft*, de Luthardt, 1889, p. 315-319). Mais c'est Calvin *prédicateur* qui, dans nos pays de langue française, paraît avoir eu le don d'éveiller le plus fortement l'attention. Témoins les articles consacrés par M. le professeur Lobstein, dans le journal *Evangelie et Liberté* (septembre 1884) au travail tout à l'heure mentionné de son collègue, M. Krauss¹; la thèse soutenue l'année dernière à Montauban par M. Edouard Pasquet, sur la prédication de Calvin, et l'essai de M. le pasteur Watier, que nous avons sous les yeux au moment d'écrire ces lignes.

M. Watier divise son travail en cinq chapitres. Après quelques *considérations préliminaires* sur l'intérêt du sujet, il étudie la prédication de Calvin successivement au point de vue de *sa norme* (l'Écriture, et la méthode d'interprétation), de la *doctrine*, c'est-à-dire des dogmes sur lesquels Calvin revient avec prédilection (souveraineté de Dieu, corruption de l'homme, prédestination, efficacité de la Parole de Dieu, rôle du Saint-Esprit), de la *morale* et de la *parénétiq*ue (tout étant ramené à l'idée de l'obéissance ou de la vie chrétienne envisagée comme un service de Dieu); enfin au point de vue de la *disposition* et du *style* (ce chapitre renfermant, à titre d'échantillon, l'analyse d'un des sermons sur le sacrifice d'Isaac). Le tout se termine par quelques pages de *conclusion*.

Peut-être y aurait-il eu quelque avantage à commencer par le dernier chapitre, celui qui a pour objet de caractériser la pratique homilétique de Calvin, la forme habituelle de ses sermons et homélies. Peut-être aussi, parmi les doctrines qui donnent à sa prédication son caractère propre, eût-il valu la peine de consacrer un

¹ Puisque le nom de M. Lobstein se rencontre sous notre plume, n'oublions pas de dire qu'antérieurement à l'époque dont nous parlons ici, en 1877 déjà, il avait publié en langue allemande une excellente monographie sur l'*Ethique de Calvin*, où il est tenu largement compte des sermons et homélies du réformateur.

article spécial à la justification, particulièrement dans ses rapports avec l'élection et avec la sanctification. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage fait preuve d'une somme de travail considérable. Il se lit avec un intérêt soutenu et non sans agrément, et répond très convenablement à son but, grâce surtout à un ample choix de citations.

Ce que M. Watier semble avoir tout particulièrement à cœur, c'est de faire ressortir combien Calvin gagne à être connu par ses sermons ou, pour mieux dire, combien nous gagnons, par la lecture de ses sermons, à entrer en rapport plus intime avec sa personnalité. « Elle se révèle à nous, au travers de ces pages, sous un jour assurément favorable. Nous nous y trouvons en rapport avec un Calvin dont la physionomie diffère, d'une façon notable, de celle qu'on se représente trop ordinairement ; et ce rapport est, en somme, très bienfaisant. On se sent retrempé au contact de cet homme, un fort entre les forts. » (Page 117).

Nul doute que les sermons de Calvin, par le fait que c'étaient des improvisations, ne donnent à sa *personne* un puissant relief. Nul doute qu'ils ne servent, sinon à nous la faire paraître plus aimable, du moins à la faire mieux comprendre et apprécier. Mais est-il également vrai de dire (page 10) qu'ils nous font voir le *réformateur* sous son vrai jour, qu'ils nous le révèlent *mieux que ne le font ses autres écrits* ? Quand vous voudrez donner à quelqu'un une idée adéquate de ce que fut Calvin, de ce qu'il a été non seulement pour ses contemporains mais pour tous les temps, de ce qui le caractérise et le distingue entre tous, est-ce réellement à ses *sermons* que vous le renverrez, à ses sermons plutôt qu'à son *Institution chrétienne* et à ses *Commentaires* ? Et, même s'il s'agit d'entrer en contact avec l'homme comme tel, de pénétrer dans son intimité, de surprendre si possible les battements de son cœur, n'est-ce pas d'abord à ses *lettres* que vous vous adresserez ? Nous ne pouvons nous empêcher de penser que la prévention pour le sujet de son choix a fait un peu forcer la note à M. Watier. Il n'a pas, nous semble-t-il, entièrement échappé à l'écueil auquel se heurtent si aisément les auteurs de monographies, celui qui consiste à s'exagérer l'importance relative du sujet qu'ils ont étudié *con amore*, dont ils ont pris pour ainsi dire possession comme de leur domaine spécial.

Nous aurions pareillement des réserves à faire au sujet d'une autre assertion, c'est que grâce aux sermons « nous assistons à l'élaboration de la pensée du réformateur, » et que cette pensée s'y

présente à nous telle qu'elle est émanée du texte sacré, sans avoir encore « subi la déformation » à laquelle elle est sujette par le fait de son insertion dans un système préconçu. Serait-il vrai que le « système préconçu, » la dogmatique en d'autres termes, n'a jamais et nulle part « déformé » les matériaux « extraits de la carrière » de l'Écriture sainte et « mis en œuvre sous nos yeux ? » Qu'est-ce donc, pour citer un seul exemple, qu'est-ce sinon la dogmatique, le système, qui a entraîné le prédicateur Calvin à faire un pareil abus de la typologie, que l'auteur (soit dit en passant) ne distingue pas suffisamment de l'allégorisme ? D'ailleurs, le système dogmatique et ecclésiastique du grand autoritaire de Genève n'était-il pas « élaboré » et arrêté, dans tous ses traits essentiels, à l'époque à laquelle remontent ses plus anciens sermons sténographiés et imprimés ?

Dans sa conclusion, après avoir constaté que « les sermons de Calvin ne rentrent dans aucun de nos genres homilétiques, » qu'ils ont « cet avantage de nous faire passer rapidement d'un sujet à un autre, » et « nous font aussi mieux connaître la sainte Écriture dans son ensemble et dans ses détails » que ne peut le faire le sermon synthétique, M. Watier se demande « s'il n'y aurait pas profit à revenir à la pratique de Calvin ? Le prédicateur et le fidèle ne gagneraient-ils pas à ce contact plus direct avec la parole de Dieu ? » Sans répondre d'une manière explicite à cette question, il semble in petto la résoudre affirmativement, ayant soin toutefois d'ajouter en homme sage : « Que ce retour ne doive point s'opérer d'une façon révolutionnaire et exclusive, il va bien sans dire. La mesure est nécessaire ici, et l'on ne doit point oublier que : tous les genres sont permis, hors le genre ennuyeux. »

Il y aurait bien à dire sur ce sujet. Et tout d'abord, il y aurait à dire que ce que M. W. appelle *la pratique de Calvin* n'était pas, comme son travail pourrait le faire supposer, particulière à Calvin. C'était en ce temps-là, et déjà avant Calvin, la pratique générale des prédicateurs de la Réforme, et elle s'est maintenue assez longtemps dans nos Églises. Dans le Pays de Vaud, par exemple, elle s'est perpétuée en plus d'un lieu jusque dans la seconde moitié du dix-septième siècle.

Mais ensuite, il y aurait une distinction essentielle à faire quant au profit à retirer d'un retour à cette pratique. La pratique en question comprend deux choses : l'une qui est relative au choix du texte ; l'autre, à la manière de le traiter. En d'autres termes, elle comprend d'une part l'usage de faire des séries ininterrompues de

sermons sur des chapitres et même des livres entiers de la Bible; d'autre part, la méthode consistant à expliquer et à appliquer le texte mot à mot, phrase après phrase, d'*item* en *item*, en en tirant tout ce qu'il peut donner, sans aucun souci de l'unité du sujet, du plan ni des transitions.

Ce n'est pas, apparemment, à cette méthode rudimentaire d'exégèse pratique qu'il y aurait « profit à revenir, » malgré les « quelques avantages » qu'elle peut présenter au point de vue de la variété, du pittoresque, de l'imprévu. Elle avait sa raison d'être, elle était peut-être la seule possible dans la période de formation des églises réformées selon la parole de Dieu, alors qu'il s'agissait de faire connaître et en quelque sorte épeler le texte sacré à un peuple que l'Église romaine avait laissé croupir à cet égard dans une crasse ignorance. C'était l'époque où, par une réaction trop naturelle contre l'ancien culte, l'enseignement scripturaire remplissait presque à lui seul tout le temps consacré au service divin (exactement comme dans les facultés de théologie l'exégèse remplissait presque à elle seule le temps consacré à l'enseignement); l'époque où, dans les églises réformées, l'élément liturgique était réduit à sa plus simple expression, où tout cantique qui n'était pas tiré directement de la Bible était exclu, si même le chant n'était pas purement et simplement supprimé. Qu'il y ait des sectes et des esprits dits puritains qui envisagent cet état de choses primitif comme un idéal, c'est possible. Nous sommes certain que, pas plus que nous, M. W. n'en rêve le retour. On a, je le sais, appelé ce genre de prédication le *genre héroïque*. A la bonne heure! Mais les temps héroïques sont passés et, avec eux, le genre homilétique illustré par les Zwingli, les Calvin et les Viret.

Il est trop évident que dans une église déjà formée et régulièrement organisée, dans une église qui depuis plusieurs générations est sortie de la phase exclusivement missionnaire et dont les membres n'en sont plus, par conséquent, au niveau de simples catéchumènes comme l'étaient en définitive, dans leur grande majorité, nos ancêtres d'il y a trois siècles; dans une église, en outre, où l'Écriture sainte est entre toutes les mains, où chacun sait lire couramment, où l'instruction générale, la culture de l'esprit est largement répandue, il est évident, dis-je, que dans ces conditions la prédication, par la force des choses, doit prendre d'autres allures. Analytique, synthétique ou mixte, homélie ou sermon, elle doit s'assujétir aux règles de tout discours digne de ce nom, et cesser en

même temps d'empiéter tyranniquement sur la partie liturgique d'un culte dont elle n'est elle-même que l'un des éléments constitutifs.

Après cela, qu'il y ait encore à apprendre, et beaucoup à apprendre pour le prédicateur de nos jours, dans les sermons de Calvin, tout informes qu'ils sont ; qu'on ne puisse que gagner à s'inspirer de son profond respect pour l'Écriture sainte, du soin qu'il mettait à expliquer le sens grammatical et historique de son texte, de l'intime pénétration du dogme et de la morale et de la tendance éminemment pratique qui caractérisent sa prédication, voire même du ton d'autorité sur lequel il avait coutume et se sentait le droit de parler à ses auditeurs ; qu'en tout cela Calvin soit un modèle bon à suivre, nous serons le dernier à en disconvenir. Mais pour son homilétique « formelle », elle ne peut ni ne doit redevenir la nôtre. Elle appartient décidément à l'histoire.

En revanche, quel profit n'y aurait-il pas à revenir dans nos Églises à une exposition plus suivie, moins fragmentaire, moins atomistique, de la parole de Dieu ! Que l'on réserve l'étude pratique de tout un livre biblique pour les services du dimanche soir et de la semaine, ou pour des réunions plus intimes et plus familières, fort bien. Mais pourquoi, au culte principal et solennel du dimanche matin, abandonner si complètement l'usage des séries ? On se plaint de l'ignorance, de l'inintelligence de nos auditoires en matière scripturaire, du vague et de l'incohérence de leurs connaissances religieuses, de leur foi souvent si peu éclairée, ou encore, de leur emprisonnement dans des formules dogmatiques sans vie. Ces défauts ne proviendraient-ils pas, en partie du moins, de ce que les prédicateurs abusent de la liberté dont ils jouissent dans notre Église réformée, de prendre leurs textes où bon leur semble ? de ce qu'ils les choisissent le plus souvent sans suite et sans principe, au hasard, semble-t-il, de leur inspiration, ou faut-il dire de leur caprice ? Un peu plus de méthode et d'esprit de suite ne pourrait être qu'avantageux aux troupeaux et aux pasteurs eux-mêmes. Sur ce point nous nous sentons pleinement d'accord avec M. W. Aussi désirerions-nous vivement, quant à nous, voir nos prédicateurs s'engager de plus en plus dans une voie où ceux des Églises réformées de langue allemande les ont sagement devancés, sans aliéner pour cela leur liberté et sans sacrifier le discours synthétique à l'homélie ou à la paraphrase.

V. R.